

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 12 janvier 2015 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller
Colette Gagnon, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Mélanie Vogt, conseillère

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous et profite de l'occasion pour verbaliser ses vœux de bonne année à chacun. Santé, bonheur et prospérité. Monsieur St-Pierre précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

Ordre du jour

1. Mot du maire ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des minutes de la dernière séance ;
4. Adoption des comptes pour la période du 8 décembre 2014 au 12 janvier 2015 ;
5. Affaires nouvelles de l'assistance ;
6. Résolution appui à la persévérance scolaire ;
7. Dossier location de salle ;
8. Suivi des dossiers du mois en cours ;
9. Lecture de la correspondance ;

2015-001 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 12 janvier 2015 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-002 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2014

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 décembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

**2015-003 Approbation des comptes pour la période
du 8 décembre 2014 au 12 janvier 2015**

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2556 à #2601 au montant de 104 979.17\$;

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 12 janvier 2015.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

2015-004 Proclamation des journées de la persévérance scolaire

Attendu que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification ;

Attendu que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique ;

Attendu que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 16 au 20 février 2015, sa 5^e édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire* ;

Attendu que dans le cadre de la 5^e édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études ;

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité déclare les journées des 16, 17, 18, 19 et 20 février 2015 les *Journées de la persévérance scolaire* à Saint-Albert.

Que la Municipalité déclarera également en février 2016 et 2017 les *Journées de la persévérance scolaire* à Saint-Albert.

Que le drapeau de la persévérance sera hissé au bureau municipal durant le mois de février 2015-2016 et 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-005 Dossier Famille – Location de salle

Attendu qu'une famille de Saint-Albert loue la salle du Pavillon Général Maurice Baril à chaque fin d'année ;

Attendu qu'un premier incident de bris et dommages fut causé en décembre 2013 ;

Attendu qu'en décembre 2014, survient un deuxième incident de bris et dommages causés ;

Attendu que suite à ces deux évènements survenus en deux années consécutives, le conseil doit décider si une prochaine location est possible pour cette famille.

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que cette famille devra déboursier pour les réparations ;

Qu'un dépôt de 500.00\$ sera exigé à la dite famille pour toutes locations futures ;

Qu'une modification sera apportée au contrat de location de la salle du Pavillon Général Maurice Baril ainsi qu'au local Desjardins concernant le dépôt d'une réservation ;

Que cette modification autorisera la municipalité à utiliser le dépôt comme remboursement total ou en partie des frais en cas de bris ou de dommages causés lors de la location ;

Que la Municipalité de Saint-Albert ait le pouvoir décisionnel de refuser de louer suite à un deuxième incident de bris ou dommages causés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-006 Sureté du Québec – Demande de distribution d'un communiqué à même l'envoi des comptes de taxes

Attendu que la Sureté du Québec demande la collaboration de la municipalité afin de distribuer un communiqué aux propriétaires agricoles et boisés de Saint-Albert ;

Attendu qu'il est demandé par la Sureté du Québec de procéder à l'envoi du dit communiqué à même l'envoi des comptes de taxes.

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que le Conseil accepte la demande de la Sureté du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-007 Demande d'installation d'un conteneur de récupération de vêtements

Attendu que la municipalité a reçu une demande du Centre d'entraide Contact de Warwick ;

Attendu que cette demande vise à mettre un conteneur de récupération de vêtements dans la localité ;

Attendu que l'épicerie Claude et Jean Lacharité accepte de recevoir ce dit conteneur ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que le Centre d'entraide Contact soit autorisé à déposer un conteneur de récupération de vêtements dans le stationnement de l'épicerie Claude et Jean Lacharité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-008 Commandite du CPE La Marelle des Bois-Francis

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a reçu une demande de commandites du Centre de la petite enfance La Marelle des Bois-Francis ;

Attendu que CPE La Marelle organise chaque année un Gala Méritas afin de souligner la Semaine des services de garde du Québec ;

Attendu que pour 2015, ce Gala Méritas aura lieu le 29 mai ;

Attendu qu'à Saint-Albert il y a quatre services de garde reconnus ;

Attendu que cette dite demande s'élève à 15.00\$ par service de garde à Saint-Albert ;

Attendu qu'en retour, durant le Gala Méritas, le nom de la Municipalité de Saint-Albert sera souligné, ainsi que dans le cahier souvenir du Gala Méritas 2015

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la municipalité commandite au CPE La Marelle un montant de 60.00\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-009 Levée de la séance du 12 janvier 2015

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la séance du 12 janvier 2015 soit levée à 20h35.

Alain St-Pierre,
maire

Suzanne Crête, Directrice générale/
Secrétaire-trésorière